



INSTALLATION SEPTIQUE

50\$

PROPRIÉTAIRE		
Nom (et/ou nom de l'entreprise)		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire
REQUÉRANT (si différent du propriétaire)		
<i>Si le requérant n'est pas propriétaire de l'immeuble, le propriétaire doit compléter la section «Procuration» au bas du présent formulaire.</i>		
Nom (et/ou nom de l'entreprise)		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire
EMPLACEMENT DES TRAVAUX		
Adresse ou numéro du lot		Matricule
Présence d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un milieu humide <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
DESCRIPTION DES TRAVAUX <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Institutionnel		
Description des travaux		
Occupation du bâtiment <input type="checkbox"/> Permanente <input type="checkbox"/> Saisonnière		Nombre de chambre à coucher prévue
Coût des travaux	Date du début des travaux	Date prévue pour la fin des travaux
ENTREPRENEUR (cocher si auto-construction <input type="checkbox"/>)		
Nom de l'entrepreneur ou de l'entreprise		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	No RBQ
ENGAGEMENT ET SIGNATURE		
<p>Je, _____ (lettres moulées), reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut et adresse en conséquence au fonctionnaire désigné, la présente demande. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés ou avec corrections, s'il y a lieu, déterminées par l'autorité compétente.</p> <p>Signé le : _____ Signature : _____</p>		

PROCURATION	
Je, propriétaire-soussigné, autorise _____ à effectuer les démarches nécessaires auprès de la Municipalité d'Huberdeau pour l'obtention du certificat d'autorisation pour ma propriété située au : _____	
Signé le : _____	Signature : _____



MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
101, RUE DU PONT, HUBERDEAU (QUÉBEC) J0T 1G0
TÉLÉPHONE : (819) 681-3377 TÉLÉCOPIEUR : (819) 681-3369
info@municipalite.huberdeau.qc.ca

INSTALLATION SEPTIQUE

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET DOCUMENTS À FOURNIR

1. Une étude de caractérisation du site et du terrain naturel signée et scellée par une personne qui est membre d'un ordre professionnel compétent en la matière, incluant notamment un plan d'implantation réalisé à l'échelle illustrant les différentes composantes de l'installation septique projetée et la localisation des puits d'eau potable des voisins, la résidence, le ou les bâtiments accessoires, lacs, cours d'eau, milieux humides.
2. Le paiement des frais de 50\$.

DOCUMENTS À FOURNIR APRÈS LES TRAVAUX

3. Au plus tard 30 jours après la fin des travaux, un plan tel que construit réalisé à l'échelle, signé et scellé par une personne qui est membre d'un ordre professionnel compétent en la matière, illustrant tous les éléments de l'installation septique.
4. Au plus tard 30 jours après la fin des travaux, un rapport d'inspection, signé et scellé par une personne qui est membre d'un ordre professionnel compétent en la matière, démontrant que l'installation septique est construite selon les plans ou, si des modifications ont été effectuées, que ces dernières sont certifiées conformes. Le rapport doit être accompagné de photos des travaux prises avant remblai.

Aucun permis ne sera délivré avant l'obtention de tous les documents et renseignements requis aux fins d'analyse de la demande. Des documents ou informations supplémentaires peuvent être exigés.

Prenez note que ce document n'a aucune portée légale. Pour consulter l'intégralité de la réglementation en vigueur, veuillez consulter notre site internet ou communiquer avec le fonctionnaire désigné.

www.municipalite.huberdeau.qc.ca